

Rapport sur le prix et la qualité du service d'alimentation en eau potable 2016



www.ccdraga.fr

Table des matières

1.	Carac	ctérisation technique du service	3
	1.1.	Présentation du territoire desservi	3
	1.2.	Mode de gestion du service	
	1.3.	Estimation de la population desservie (D101.1)	
	1.4.	Nombre d'abonnés	3
	1.5.	Eaux brutes	4
	1.5.1.	Prélèvement sur les ressources en eau	4
	1.5.2.	Achats d'eaux brutes	4
	1.6.	Eaux traitées	4
	1.6.1.	Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2016	4
	1.6.2.		
	1.6.3.	Volumes vendus au cours de l'exercice	5
	1.6.4.	Autres volumes	5
	1.6.5.		
	1.7.	Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)	5
2.	Tarifi	cation de l'eau et recettes du service	6
	2.1.	Facture d'eau type (D102.0) – Canton de Bourg-Saint-Andéol (Hors Commune de Viviers).	6
	2.2.	Facture d'eau type (D102.0) – Commune de Viviers	
3.	Indica	ateurs de performance	8
	3.1.	Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)	8
	3.2.	Indicateurs de performance du réseau	
	3.2.1.	•	
	3.2.2.		
	3.2.3.	± ', ', ', ',	
4.	Table	au récapitulatif des indicateurs 2016	10

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi



Le service est géré au niveau intercommunal

- Nom de la collectivité : Communauté de Communes du RHÔNE AUX GORGES DE L'ARDÈCHE (DRAGA)
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Communauté de communes
- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.): Bidon, Bourg-Saint-Andéol, Gras, Larnas, Saint-Just-d'Ardèche, Saint-Marcel-d'Ardèche, Saint-Martin-d'Ardèche, Saint-Montan

1.2. Mode de gestion du service



Le service est exploité en délégation de service public : affermage

1.3. Estimation de la population desservie (D101.1)



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'eau potable dessert 19770 habitants au 31/12/2016.

1.4. Nombre d'abonnés



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'eau potable dessert 9 516 abonnés au 31/12/2016.

Canton de Bourg-Saint-Andéol (Hors Viviers)

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de 25,47 abonnés/km au 31/12/2016 (24,99 abonnés/km au 31/12/2015).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonnés) est de 2,03 habitants/abonné au 31/12/2016 (2,02 habitants/abonné au 31/12/2015).

La consommation moyenne par abonné (consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés) est de 117,45 m³/abonné au 31/12/2016. (131,15 m³/abonné au 31/12/2015).

Commune de Viviers

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de 27,4 abonnés/km au 31/12/2016 (27,4 abonnés/km au 31/12/2015).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonnés) est de 2,3 habitants/abonné au 31/12/2016 (2,3 habitants/abonné au 31/12/2015).

La consommation moyenne par abonné (consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés) est de 127,9 m³/abonné au 31/12/2016. (133,41 m³/abonné au 31/12/2015).

1.5. Eaux brutes

1.5.1. Prélèvement sur les ressources en eau



Le service public d'eau potable prélève 1 630 429 m³ pour l'exercice 2016.

Pourcentage des eaux souterraines dans le volume prélevé : 100%.

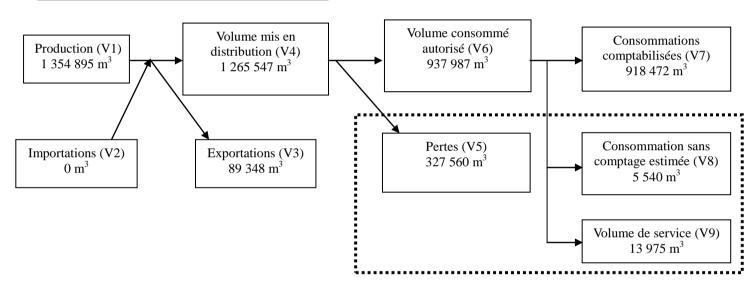
1.5.2. Achats d'eaux brutes

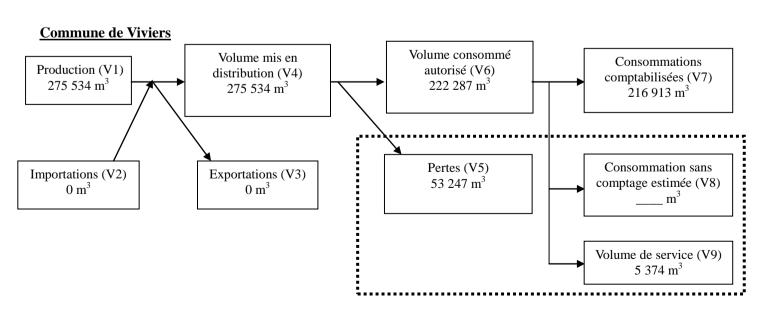


Sans objet

1.6. Eaux traitées

1.6.1. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2016 Canton de Bourg-Saint-Andéol (Hors Viviers)





1.6.2. Production



Le volume produit total peut différer du volume prélevé (usines de traitement générant des pertes par exemple).

Ressource	Volume produit durant l'exercice 2015 en m ³	Volume produit durant l'exercice 2016 en m ³	Variation des volumes produits en %	Indice de protection de la ressource exercice 2016
Total du volume produit (Canton Bourg-Saint-Andéol hors Viviers)	1 515 979	1 354 895	-10,6%	
Total du volume produit (Viviers)	288 062	275 534	-4,3%	

.6.3. Volumes vendus au cours de l'exercice



Acheteurs	Volumes vendus durant l'exercice 2015 en m ³	Volumes vendus durant l'exercice 2016 en m ³	Variation en %
Abonnés domestiques – Canton Bourg-Saint-Andéol hors viviers ⁽¹⁾	1 012 596	918 472	-9,3%
Abonnés domestiques - Viviers ⁽¹⁾	226 123	216 913	-4,1%
Total vendu aux abonnés (V ₇)	1 238 692	1 135 385	-8,34 %
Total vendu à d'autres services (V ₃) – Saint Remèze	98 221	89 348	-9%

- (1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.
- (2) Dans le cas où la collectivité vend de l'eau traitée à d'autres services d'eau potable.

1.6.4. Autres volumes



	Exercice 2016 en
	m3/an
Volume consommation sans comptage (V8)	5 540
Volume de service (V9)	19 349

1.6.5. Volume consommé autorisé



	Exercice 2015 en m3/an	Exercice 2016 en m3/an	Variation en %
Volume consommé autorisé (V6)	1 261 774	1 160 274	-8,04%

1.7. Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)



Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est de 368.89 kilomètres au 31/12/2016.

2. Tarification de l'eau et recettes du service

2.1. Facture d'eau type (D102.0) – Canton de Bourg-Saint-Andéol (Hors Commune de Viviers)



Les tarifs applicables au 01/01/2016 et au 01/01/2017 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE ($120~\text{m}^3/\text{an}$) sont :

Facture type	Au 01/01/2016 en €	Au 01/01/2017 en €	Variation en %		
Part de la collectivité					
Part fixe annuelle	26,58	26,58	0%		
Part proportionnelle	69,24	69,24	0%		
Montant HT de la facture de 120 m3 revenant à la collectivité	95,82	95,82	0%		
Part du délégataire (et	n cas de délégation de s	ervice public)			
Part fixe annuelle	41,21	40,68	-1,3%		
Part proportionnelle	89,29	90,54	1,4%		
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant au délégataire	130,50	131,22	0,6%		
Taxes et redevances					
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)	6,07	6,91	13,8%		
Redevance de pollution domestique (Agence de l'Eau)	34,80	34,80	0%		
VNF Prélèvement :	0,00		13,8%		
Autre :	0,00		%		
TVA	14,70	14,78	0,6%		
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	55,57	56,49	1,7%		
Total	281,89	283,53	0,6%		
Prix TTC au m³	2,35	2,36	0,4%		

2.2. Facture d'eau type (D102.0) – Commune de Viviers



Les tarifs applicables au 01/01/2016 et au 01/01/2017 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE ($120~\text{m}^3/\text{an}$) sont :

Facture type	Au 01/01/2016 en €	Au 01/01/2017 en €	Variation en %	
Part de la collectivité				
Part fixe annuelle	28,32	26,58	-6,1%	
Part proportionnelle	56,28	62,76	11,5%	
Montant HT de la facture de 120 m3 revenant à la collectivité	84,60	89,34	5,6%	
Part du délégataire (et	n cas de délégation de s	ervice public)		
Part fixe annuelle	37,70	39,44	4,6%	
Part proportionnelle	86,76	86,74	-0%	
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant au délégataire	124,46	126,18	1,4%	
Taxes et redevances				
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)	6,37	8,17	28,2%	
Redevance de pollution domestique (Agence de l'Eau)	34,80	34,80	0%	
VNF Prélèvement :			28,2%	
Autre :			%	
TVA	13,76	14,22	3,3%	
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	54,93	57,19	4,1%	
Total	263,99	272,71	3,3%	
Prix TTC au m ³	2,20	2,27	3,2%	

3. Indicateurs de performance

3.1. Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)



Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2015	Nombre de prélèvements non- conformes exercice 2015	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2016	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2016
Microbiologie	79	0	74	0
Paramètres physico-chimiques	81	1	81	0

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

taux de conformité =
$$\frac{\text{nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvements non conformes}}{\text{nombre de prélèvements réalisés}} *100$$

Cet indicateur est demandé si le service dessert plus de 5000 habitants ou produit plus de 1000 m³/jour.

Analyses	Taux de conformité exercice 2016
Microbiologie (P101.1)	100%
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	100%

3.2. Indicateurs de performance du réseau

3.2.1. Rendement du réseau de distribution (P104.3)



Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Le rendement du réseau de distribution se calcul ainsi :

$$\text{rendement du réseau} = \frac{V_6 + V_3}{V_1 + V_2} * 100$$

A titre indicatif, le ratio volume vendu aux abonnés sur volume mis en distribution (appelé également rendement primaire du réseau) vaut :

part du volume vendu parmi le volume mis en distribution =
$$\frac{V_7}{V_4}$$

8

Canton de Bourg-Saint-Andéol (hors Viviers)	Exercise 2015	Exercice 2016
Rendement du réseau	74,8 %	75,8 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m³ / jour / km]	10,05	9,17
Volume vendu sur volume mis en distribution (ex. rendement primaire)	71,4 %	72,6 %

Commune de Viviers	Exercise 2015	Exercice 2016
Rendement du réseau	78,5 %	80,7 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m³ / jour / km]	10,01	9,84
Volume vendu sur volume mis en distribution (ex. rendement primaire)	78,5 %	78,7 %



Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

$$indice \, linéaire \, des \, volumes \, non \, comptés = \frac{V_4 - V_7}{365* linéaire \, du \, réseau \, de \, desserte \, en \, km}$$

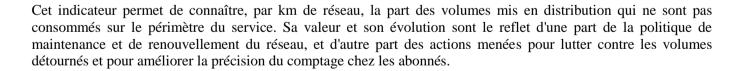
Canton de Bourg-Saint-Andéol (hors Viviers)

Pour l'année 2016, l'indice linéaire des volumes non comptés est de 3,1 m³/j/km (3,6 en 2015).

Commune de Viviers

Pour l'année 2016, l'indice linéaire des volumes non comptés est de 2,6 m³/j/km (2,7 en 2015).

3.2.3. Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)



$$indice linéaire des pertes en réseau = \frac{V_4 - V_6}{365*linéaire du réseau de desserte en km}$$

Canton de Bourg-Saint-Andéol (hors Viviers)

Pour l'année 2016, l'indice linéaire des pertes est de 2,9 m³/j/km (3,4 en 2015).

Commune de Viviers

Pour l'année 2016, l'indice linéaire des pertes est de 2,4 m³/j/km (2,7 en 2015).

4. Tableau récapitulatif des indicateurs 2016

		Canton de Bourg-Saint- Andéol (hors commune de Viviers	Commune de Viviers
	Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	15 875	3 895
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 [€/m³]	2,36	2,27
	Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%	100%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100%	100%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	109	95
P104.3	Rendement du réseau de distribution	75,8%	80,7%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/jour]	3,1	2,6
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/jour]	2,9	2,4